OUTIONAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER

Edito

Chères Staviacoises, chers Staviacois,

Le printemps qui s'achève n'a pas été un long fleuve tranquille. A l'image d'une nature vive, luxuriante et imprévisible, plusieurs sujets de grande importance ont occupé votre Conseil général, votre Exécutif et le personnel de l'administration. Cet éditorial de juin est l'occasion de remercier tous les acteurs de la Commune – et notamment son personnel, de son engagement sans faille pour faire d'Estavayer un lieu d'accueil, de rencontre et de qualité.

La mesure des défis qui nous attendent a été prise et les réponses à apporter sont prévues dans les prochaines semaines, dans le but également de clarifier des situations qui pourraient paraître confuses. Toutefois, c'est le propre d'une Commune que de faire preuve de résilience, et il s'agit ici non pas de rester sur une mauvaise impression, mais bien de prendre acte, remédier et aller de l'avant. C'est en tout cas l'engagement du Conseil communal.

La saison qui s'annonce sera l'occasion de goûter aux joies du sport, de la culture et des loisirs. Une liberté attendue et méritée pour les habitants, les visiteurs et les organisateurs. Ce sera l'occasion de découvrir de nouveaux concepts, de nouvelles idées dans un climat apaisé et propice aux échanges. Merci du bon accueil que vous ne manquerez pas de réserver à tout ce qui fait le charme de notre belle Commune.

Au nom du Conseil communal, permettez-moi de vous souhaiter un été à la hauteur de vos espérances et qui saura recharger vos batteries ou vous confirmer la beauté de la région dans laquelle nous vivons.

Eric Rey, conseiller communal



Une administration communale à votre service

L'Administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à Estavayer-le-Lac Rue de l'Hôtel de Ville 11 Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception;
- Police communale;
- Secrétariat général :
- Ressources humaines :
- Comptabilité, finances, impôts;
- Service des bâtiments ;
- Service du territoire ;
- Secrétariat des écoles.

HORAIRE ESTIVAL

Du lundi 15 juillet 2024 au vendredi 16 août 2024

Ouvert tous les matins de 8h30 à 11h30;

Après-midi fermés sauf le jeudi de 16h30 à 18h (Uniquement Accueil-Contrôle des habitants);

Ouverture possible sur rendez-vous.

Jeudi 1^{er} août : Fête nationale, les bureaux seront fermés:

Jeudi 15 août : Assomption, les bureaux seront fermés:

Réouverture selon l'horaire normal dès le lundi 19 août 2024.

Bel été à toutes et tous!

Numéro de téléphone principal de l'Administration communale :

026 664 80 00

Adresse électronique:

commune@estavayer.ch

Les coordonnées détaillées de chaque Service et Secteur sont disponibles sur notre site Internet : www. estavayer.ch

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée, dans d'autres bâtiments.



Mobilité

LA LIGNE 501 VOUS EMMENE A LA PLAGE

Depuis le 29 avril dernier et jusqu'au 3 novembre 2024, LA ligne 501 vous emmène 7 jours sur 7, des pavés de la cité médiévale au sable doré de la plage d'Estavayer-le-Lac. Une offre de mobilité sur mesure pour le plus beau des étés!

Lancée le 11 décembre 2023, LA ligne 501 du bus urbain Estavayer, exploitée par CarPostal, a rayonné dans la ville d'Estavayer-le-Lac et sa couronne, avec une offre horaire du lundi au vendredi. Avec l'arrivée des beaux jours et des journées qui se rallongent, elle vous emmène dorénavant 7 jours sur 7 jusqu'au dimanche 3 novembre, avec une cadence de 30 minutes et prolonge sa desserte jusqu'à la plage d'Estavayer-le-Lac.

Une nouvelle campagne estivale

« Des pavés au sable », tel est le nouveau message de la campagne estivale qui se veut colorée, ludique et de proximité. On retrouve ainsi les usagers du bus urbain Estavayer dans différentes situations quotidiennes : prêts à partir à la plage en famille ou après le travail, jouant au beach-volley sur le sable ou pratiquant du yoga-paddle sur l'eau, ou encore se retrouvant entre amis pour un match de pétangue dans une bonne humeur communicative.

LA ligne 501 conforte ainsi sa vocation première de « trait d'union » entre la Commune et ses habitants, sans oublier ses touristes, avec une offre de mobilité innovante et durable. Il ne vous reste plus qu'à embarquer et à profiter du voyage des pavés au sable !

Tarifs Frimobil 1 zone, valable depuis le 10.12.2023, en CHF:

Billet individuel		Carte journalière		
	Tarif entier	Tarif réduit	Tarif entier	Tarif réduit
	3.00	2.30	9.00	5.80



Ressources humaines

DEPART A LA RETRAITE

 M^{ME} BRIGITTE PAUTRE, SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE ET CHEFFE DU SERVICE FORMATION, SPORTS ET COHESION SOCIALE



Une nouvelle page va s'écrire dès août 2024 pour M^{me} Brigitte Pautre, secrétaire générale adjointe de la Commune. Après 23 années au sein de la Commune d'Estavayer-le-Lac puis Estavayer, le temps est venu pour Brigitte de prendre plus du temps pour elle et les siens, avec une retraite bien méritée. Mémoire vivante de l'historique communal, elle prendra quelques semaines pour transmettre un maximum d'information à sa successeure, M^{me} Katrin Gharbi-Zaugg, que nous aurons le plaisir de vous présenter lors de la prochaine édition.

Nous la remercions très chaleureusement de son engagement, son investissement et son efficacité durant toutes ces années et nous lui souhaitons une agréable retraite!

NOS MEILLEURS VOEUX POUR LA SUITE

M. PIERRE ANDRIEU, CHEF DU SERVICE DES EAUX ET DU DOMAINE PUBLIC

En poste depuis 2020, M. Pierre Andrieu quittera la Commune à la fin juin 2024. Tout au long de la période de son contrat, il s'est investi dans le développement et l'organisation de son Service, la fusion entre le Service de l'environnement et de l'édilité (les bâtiments ayant pris leur indépendance sous la forme d'un Service distinct). Il aura fait part de ses grandes connaissances, compétences et de son esprit logique. M. Pierre Andrieu s'en va pour relever de nouveaux défis professionnels. Nous le remercions chaleureusement, pour son engagement et l'énergie déployée dans ses fonctions.

M. PHILIPPE BRASEY, CHEF DU SECTEUR DE LA POLICE COMMUNALE

M. Philippe Brasey a quitté la Commune au 30 avril 2024 après 26 années d'engagement au sein de la Ville d'Estavayer-le-Lac, puis de la Commune d'Estavayer après la fusion. Il aura participé à la construction du Secteur de la police communale et à son image positive auprès de la population. Il a décidé de prendre un nouvel élan pour la fin de sa carrière professionnelle. Nous le remercions de son engagement durant ces années.

M. GREGORY HENNINGER, SUPPLEANT DU CHEF DU SECTEUR DE LA POLICE COMMUNALE

Nous vous informons également du départ de M. Grégory Henninger, suppléant du chef de Secteur, au 31 mai 2024 qui a décidé de prendre une nouvelle orientation à sa carrière. Nous le remercions de son engagement durant ces 10 années.

MME NOLWENN BERCLAZ, RESPONSABLE RH

M^{me} Nolwenn Berclaz quittera la Commune d'Estavayer fin juillet 2024, après un peu plus de 5 ans d'engagement. Nous la remercions de son investissement durant ces années, pour l'accompagnement de l'organisation communale dans les projets RH.

BIENVENUE

MME ANNICK ROSSIER, CONSEILLERE JURIDIQUE, CHEFFE DU SERVICE CONTROLE DES HABITANTS ET SE-CURITE

Nous avons accueilli M^{me} Annick Rossier, notre nouvelle conseillère juridique et cheffe du Service contrôle des habitants et sécurité, le 2 avril 2024. Elle prend la tête de ce Service qui a vu le jour dans le courant de l'année 2023, lors de la nouvelle répartition des Secteurs attribués précédemment au secrétaire général.

M^{me} Annick Rossier est au bénéfice d'un brevet d'avocate et d'une expérience en bureau d'avocat ainsi que d'une expérience de 6 ans en tant que juriste à l'Etat de Fribourg. Elle nous apportera ses compétences dans ses nouvelles fonctions.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la Commune d'Estavayer et nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration.

M^{ME} CATIA GOMES DE PINA, RES-PONSABLE DE L'AES



M^{me} Catia Gomes de Pina a débuté à l'AES le 23.08.2012 en qualité d'auxiliaire remplaçante. Rapidement, elle s'est investie et a suivi plusieurs formations au cours de ces dernières années, toutes réussies avec brio.

L'accueil extra-scolaire accueille des enfants sur les sites d'Estavayer, de Rueyres-les-Prés et de Murist et pour les devoirs surveillés; ce sont près de 250 enfants qui bénéficient de ces services.

Après avoir été responsable adjointe de l'AES et grâce à sa parfaite connaissance des trois structures, elle en est devenue la responsable depuis le 1^{er} juin 2024.

Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction.

Le Conseil général

Le Conseil général est appelé à se prononcer sur le projet de budget et la validation des comptes, les propositions d'investissements, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, l'adoption de règlements et toutes autres compétences qui lui sont confiées. Les séances sont publiques. Il est composé de 60 membres élus pour 5 ans par la population. Il se réunit 5 à 7 fois par année.



De gauche à droite: présidente élue M^{me} Sophie Michel, président sortant M. Nicolas Giacomotti et vice-président élu M. Axel Catillaz.

Séances de préparation du Conseil général

Avant chaque Conseil général, chaque Groupe politique invite la population à assister aux séances de Groupe afin de préparer le Conseil général.



Ces séances sont ouvertes à toutes et tous et leurs dates se trouvent sur notre site Internet, rubrique Conseil général ou via le QR Code.



Nous rappelons que tous les procès-verbaux du Conseil général sont disponibles sur notre site Internet.

Séance du 27 mars 2024

Cette séance a eu lieu à la salle de la Prillaz sous la présidence de M. Nicolas Giacomotti, 50 conseillers-ères étaient présent-e-s.

- 1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2023 à l'unanimité.
- 2. Pris acte des communications du Conseil communal.
- 3. Elu M^{me} Sophie Michel, Groupe PS-Les Vert.e.s, à la présidence du Conseil général pour 2024 par 49 voix.
- 4. Elu M. Axel Catillaz, Groupe Le Centre, à la vice-présidence du Conseil général pour 2024 par 47 voix.
- 5. Elu tacitement M^{me} Andréa Bersier du Groupe PS-Les Vert.e.s et M. Adrien Barazzutti du Groupe Murist-Vuissens à la Commission de l'énergie pour la période administrative.
- 6. Elu tacitement M. Adrien Barazzutti du Groupe Murist-Vuissens en qualité de membre suppléant au Bureau du Conseil général pour la période administrative.
- 7. Refusé le postulat déposé par le Groupe PS-Les Vert.e.s demandant un rapport détaillé sur la qualité de l'eau de la Commune d'Estavayer à l'unanimité.
- 8. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 133'000.00 HT pour la mise à jour du système informatique de supervision de l'usine et du réseau d'eau potable par 49 oui et 1 abstention.
- 9. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 108'000.00 HT pour l'installation d'un pompage pour les eaux usées et d'une tranchée drainante pour les eaux claires à la rue Sous le Château 39 à Estavayer le-Lac à l'unanimité (1 conseillère générale récusée).
- 10. Adopté le règlement relatif aux heures d'ouverture des commerces par 39 oui et 11 non.
- 11. Divers.

Séance du 27 mai 2024

Cette séance a eu lieu à la salle de la Prillaz sous la présidence de M^{me} Sophie Michel, 55 conseillers-ères étaient présent-e-s.

- 1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 27 mars 2024 à l'unanimité.
- 2. Pris acte des communications du Conseil communal.
- 3. Approuvé le compte de résultats, le compte des investissements et le bilan 2023 par 51 oui, 3 non et 1 abstention.
- 4. Approuvé la modification du règlement de la Commune d'Estavayer sur les émoluments et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions à l'unanimité.
- 5. Octroyé un crédit additionnel de travaux de CHF 83'000.00 TTC pour l'amélioration énergétique globale du bâtiment de l'école de Montbrelloz à l'unanimité.
- 6. Adopté le règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value à l'unanimité.
- 7. Octroyé un crédit de CHF 1'505'000.00 TTC pour le financement de l'aménagement des infrastructures de la zone ZUPAD ainsi qu'attribué au Conseil communal une délégation de compétences pour la vente de parcelles communales dans le quartier Prillaz II à Estavayer-le-Lac par 49 oui, 4 non et 1 abstention (un conseiller général récusé).
- 8. Accepté le postulat déposé par le Groupe Vernay concernant la pérennité des déchetteries de villages par 51 oui, 3 non et 1 abstention.
- 9. Divers.

La prochaine séance aura lieu le 19 septembre 2024 à 20h à la salle de la Prillaz à Estavayer-le-Lac. La séance est ouverte au public.

Afin de faire connaissance avec tous les membres du Conseil général, une présentation de 4 personnes selon tournus est faite lors de chaque numéro.



JEAN-MARC BERSET Groupe Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés (BMR)

Né à Fribourg, papa de trois enfants, je me suis posé à Rueyres-les-Prés en 1999. Chez Wago Contact SA, je forme des apprentis opérateurs de machines automatisées. Ma vie en dehors du travail est tout aussi animée, vous me trouverez probablement en train de parcourir les sentiers en VTT ou de me perdre dans la beauté de la nature lors d'une randonnée.

Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?

Née de la fusion de la ville d'Estavayer-le-Lac et de villages aux alentours. Un vrai mélange entre la nature, le lac, les bâtiments historiques ainsi que la convivialité offerte par les manifestations dans notre ville ou nos villages.

Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?

Mes souhaits : la mise en place des conditions cadres nécessaires au maintien des entreprises actuelles et à la création d'emplois ; des infrastructures communales adéquates et la modernisation de l'infrastructure ferroviaire (gare et trains).



CARLO BONFERRONI Groupe Vernay

J'ai grandi à Onex (Genève) où j'ai fait toute ma scolarité. Je suis titulaire d'un master en économie d'entreprise de l'université de Genève. Marié j'ai trois grands enfants (deux filles et un garçon) et une petite-fille. Je suis retraité depuis 2 ans. Je me passionne pour l'histoire antique et je joue en amateur au badminton et aux échecs.

Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune?

Site bucolique composé de villages entourant la ville médiévale. Les nombreuses festivités de notre Commune assurent des occupations variées. La ville dispose aussi de plusieurs belles plages lacustres, propices au « farniente ».

Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?

Stopper l'augmentation de la population, se concentrer sur l'amélioration de la qualité de vie des résidents, privilégier la durabilité notamment en fournissant les moyens de lutter contre les déchets.



ANNE-MARIE BULLIARD Groupe Le Centre

Née à Estavayer-le-Lac en 1963. 2 fils adultes Serge et Alex, ma plus grande fierté. En couple, fidèle à la même entreprise depuis plus de 44 ans. Mes hobbies : ma famille, la lecture et le crochet, Sauvetage, Skater hockey et Samaritains.

Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?

Estavayer, composée d'une cité médiévale au bord du lac de Neuchâtel et de charmants villages. Elle défend ses nombreuses traditions, sans oublier de se tourner vers l'avenir pour le bien de tous ses habitantes et habitants.

Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?

En tant que fille de la « basse » le développement harmonieux du bord du lac sera bien avancé. Parmi les nombreux projets en cours, nous devrons faire les bons choix pour le futur des prochaines générations, il faut privilégier notre qualité de vie et être attentif à ne pas augmenter les charges des citoyennnes et citoyens.

NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAL

M. Jacques Moret, du Groupe UDC, a rejoint l'Exécutif communal le 1er juillet 2024. Agé de 62 ans, il est marié, a deux enfants et toute la famille réside à Font depuis 2018. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous nous réjouissons de la future collaboration. La répartition des Dicastères sera communiquée ultérieurement.





LE NOUVEAU VISAGE D'ESTAVAYER

Joyau niché au bord du lac de Neuchâtel, Estavayer vit, comme le reste du District, une transformation rapide. Grâce aux instruments légaux existants, les autorités disposent d'outils pour encadrer ces changements.

Le Canton de Fribourg, le plus jeune de Suisse, a connu un développement économique sans précédent ces vingt dernières années. Ce développement a été alimenté par une croissance démographique importante (+24% entre 2008 et 2022). Et ce n'est pas fini : le scénario démographique moyen prévoit une augmentation de la population fribourgeoise d'environ 20% entre 2020 et 2050.

Une croissance importante

Selon les données de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la Broye a connu une augmentation de la population particulièrement forte : 22% ces dix dernières années contre 15% pour le Canton de Fribourg. Idéalement située entre Berne et Lausanne et desservie depuis 2001 par l'autoroute, la Commune d'Estavayer, plus particulièrement Estavayer-le-Lac, n'échappe pas à la tendance.

Dans la ville lacustre, la croissance démographique s'est déroulée par paliers. Un premier palier est observable entre les années 1960 et 1970 (+33% à la suite de l'implantation

d'ELSA Groupe SA). La ville a ensuite franchi un nouveau palier entre 2008 et 2022 (+36%). Et les projections démographiques montrent que la tendance va continuer.

Des instruments de contrôle

Croître tout en assurant la qualité de vie de la population demande de la planification. Dans ce but, des instruments légaux existent. Votée à plus de 60% par le peuple en 2013, la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) est l'instrument de référence au niveau national. Entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014, la LAT lie les autorités nationales, cantonales et communales dans un but : lutter contre le mitage du territoire.

La LAT définit des critères stricts de construction tant pour l'habitat que pour les zones d'activité. La LAT promeut aussi le principe de densification vers l'intérieur du tissu bâti, en protégeant davantage le paysage et les terres agricoles. L'habitat et les zones d'activité doivent se développer dans les centres et à proximité des grandes voies de communication.

Chaque canton doit mettre en œuvre la LAT et élaborer un Plan directeur cantonal. Celui du Canton de Fribourg a été examiné par les autorités fédérales et approuvé par le Conseil fédéral. Au niveau local, la Broye dispose encore d'un autre instrument: le Plan directeur régional intercantonal sur le ter-





ritoire de la Broye fribourgeoise et vaudoise (PDR Broye). Le volet fribourgeois a été validé par les communes et est actuel-lement déposé pour approbation auprès du Canton.

Harmoniser le développement

Liée au Plan directeur cantonal et au Plan directeur régional de la Broye, la Commune d'Estavayer a pour devoir d'élaborer un Plan d'aménagement local (PAL). Ce dernier doit tenir compte des contraintes juridiques, tout en assurant un développement harmonieux sur le territoire communal. Le PAL d'Estavayer-le-Lac, datant de 1998, a été révisé en 2019 et en 2022. Il définit les zones où les nouveaux habitant-es pourront s'établir d'ici à l'horizon 2050 (lire en page 8 et 9).

Si la population d'Estavayer a fortement augmenté (+50% entre 2001 et 2021), les emplois aussi ont pris l'ascenseur (+42% entre 2000 et 2020). Et ce souci d'équilibre entre logements et emplois continuera d'être une préoccupation majeure de la Commune, avec notamment le développement d'un campus industriel dans la zone Plein Sud, à l'entrée de la ville.

Sources : Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC / COREB / Office fédéral de la statistique (OFS) / Service de la statistique, Etat de Fribourg / Service des constructions et de l'aménagement, Etat de Fribourg / EspaceSuisse / Observatoire du logement et immobilier Fribourg

Comment est vu, du côté des entreprises, la perspective d'une croissance démographique ?

pointe telles que Boschung ou Medistri.

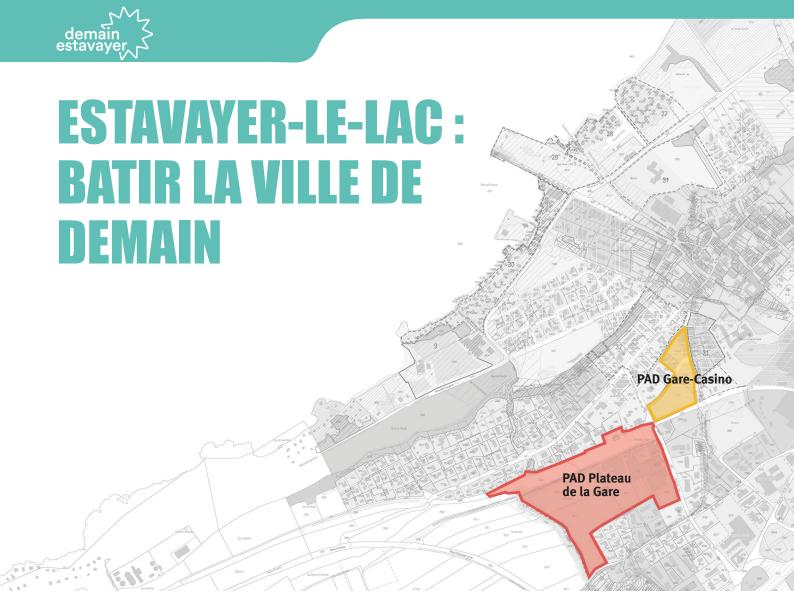
l'accès au train et à la route, la proximité de Lausanne et

Berne, la qualité de vie et sa capacité à attirer du personnel jeune et bilingue. Elle s'intègre dans un espace valdo-fribourgeois dynamique et qui compte des fleurons indus-

La Promotion économique met en avant auprès des entreprises la jeunesse de la population, la forte croissance démographique et la densité du réseau des hautes écoles. Cette population jeune et bien formée représente un avantage compétitif majeur. Une entreprise, apte à offrir de bonnes conditions de travail, va bénéficier de cette maind'œuvre qualifiée et de pendulaires intéressés à revenir travailler dans leur canton. Pour un entrepreneur, s'installer dans une région dynamique en plein développement est intéressant.

Pourquoi l'installation d'entreprises prend malgré tout du temps ?

Il est important, pour une commune, de se montrer sélectif et d'attirer des entreprises générant un nombre important d'emplois au mètre carré et du bien-être pour la population. Il faut surtout éviter des projets classiques en logistique, gourmands en terrain et générant peu d'emplois. Ils causent beaucoup de nuisances en créant peu de valeur. La Commune d'Estavayer prend le temps de sélectionner des entreprises à haute valeur ajoutée. Ce processus est long. Bulle a attendu entre dix et quinze ans avec un terrain vide avant l'installation de l'entreprise Rolex!



Le Plan d'aménagement local (PAL) d'Estavayer-le-Lac comprend plusieurs zones en développement, visant à accueillir à terme 5000 nouveaux habitants à l'horizon 2050. Ces projets font chacun l'objet d'un Plan d'aménagement de détail (PAD) qui en déterminent les contours.

LA PRILLAZ

PAD Prillaz I

Statut : en vigueur 31 janvier 2014 : mise à l'enquête

21 juillet 2014 : adoption par le Conseil communal 25 novembre 2015 : approbation du PAD Prillaz I par le Canton

PAD Prillaz II

Statut : en cours d'approbation par le Canton 10 mars 2017 : Mise à l'enquête de la modification partielle

du PAL (pour y intégrer le PAD Prillaz II)

10 mars 2017 : Mise à l'enquête du PAD Prillaz II

31 octobre 2019 : Mise à l'enquête complémentaire du PAD

Prillaz II

24 février 2020 : Adoption par le Conseil communal, rejet

de deux oppositions

Surface: 92'000 m2

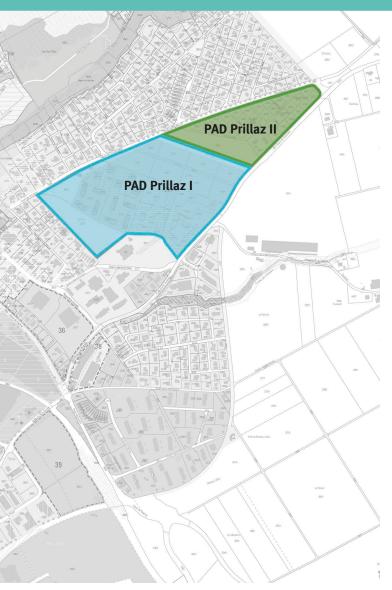
Nbre d'habitants prévus : 1'400 à Prillaz I et 150 à Prillaz II.

La Prillaz comprend 8 îlots d'immeubles en PPE et locatifs. Le quartier dispose d'un parc public (Prillaz I), de zones de détente, de commerces de quartier et de cabinets médicaux. Une voie de mobilité douce reliera les quartiers de la Prillaz I et de la Prillaz II à la gare. Le trafic motorisé sera dévié à terme sur la route de Tousvents pour Prillaz I, tandis que le trafic de Prillaz II restera sur la route de Grandcour.

Etapes du projet :

Les deux premiers secteurs de Prillaz I ont été construits entre 2015 et 2019. Deux secteurs sont en cours de finalisation tandis que deux autres ont été mis à l'enquête. Le quartier de Prillaz I sera achevé en 2030.

Les constructions de la Prillaz II s'échelonnent sur plusieurs années dès la délivrance des permis de construire.



PAD GARE-CASINO

Statut: en vigueur.

23 mars 2019 : mise à l'enquête du PAD Gare-Casino adoption par le Conseil communal et

rejet de huit oppositions

28 novembre 2019 : approbation du PAD Gare-Casino par le

Canton

Surface: 21'000 m²

Nombre d'habitants prévus : 300

Le futur quartier Gare-Casino accueillera une centaine de logements, des commerces et des services, ainsi que trois cabinets médicaux. La Commune y a exigé la mise sur le marché de logements adaptés pour les seniors et à loyers modérés. Le quartier accueillera aussi une extension des ateliers de la Rosière et le siège de l'Office fédéral des routes (OFROU).

Le quartier sera relié au centre historique par les transports publics. La gare routière TPF d'Estavayer sera entièrement reconstruite et le trafic automobile canalisé grâce aux 370 places de parcs prévues.

Etapes du projet :

Les constructions des îlots ont débuté en 2024 et vont s'échelonner sur environ 15 ans en fonction de la réalité démographique.

PAD PLATEAU DE LA GARE

Statut: examen préalable

2017 – 2018 : Mandats d'études parallèles (MEP) sur le

Plateau de la Gare

18 juillet 2023 : Examen préalable du PAD, en attente du

préavis du Canton

Surface: 8,6 hectares

Nombre d'habitants prévus : 1800

Le quartier du Plateau de la Gare vise à requalifier une zone qui accueillera des PPE, des logements locatifs, multigénérationnels, adaptés aux seniors, des commerces et des services de proximité tels que crèche et centre médico-social auxquels s'ajouteront des locaux dédiés au petit artisanat et des espaces socio-culturels.

Proche du centre historique et du lac, le quartier sera relié à la vieille ville par une voie de mobilité douce et comprendra des places et espaces verts publics destinés aux futurs habitants du guartier, aux riverains et à tous les Staviacois.

Le Plateau de la Gare fait l'objet de réflexions approfondies au moyen de d'études portant sur différents aspects d'écoresponsabilité et de durabilité : environnement, énergies renouvelables, mobilité multimodale, gestion du trafic et du bruit, espaces végétalisés et biodiversité, gestion des eaux, etc.

Etapes du projet :

Les constructions suivront l'évolution des besoins et s'échelonneront afin de garantir une intégration harmonieuse dans le site.

PAL ET PAD : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le Plan d'aménagement local (PAL) divise le territoire en différentes zones et définit pour chaque bien-fonds l'affectation et les droits à bâtir. Il se compose notamment d'un plan d'affectation des zones (PAZ) et d'un règlement d'aménagement.

Le Plan d'aménagement de détail (PAD) est l'outil permettant de définir l'affectation de chaque parcelle. Si le PAL aborde un grand nombre de thématiques en lien avec le territoire (urbanisme, mobilité), les PAD règlent la constructibilité de secteurs du territoire communal pour compléter ou affiner le régime de construction de base prévu par le plan d'affectation des zones et sa réglementation. Le PAD est opposable et doit être approuvé par le Canton.

Outre les projets mentionnés, le PAL d'Estavayer-le-Lac inclut le dézonage, dans le quartier des Roches, d'une surface de 60'000 m² afin de préserver une surface agricole.



UN DEVELOPPEMENT CONSTANT DES PRESTATIONS

Le Conseil communal, soucieux du maintien de la qualité de vie à Estavayer, a développé différentes prestations destinées aux habitant-es. Ces projets accompagnent la croissance de la Commune et contribuent au bien-être de la population.

Espaces verts et mobilité douce

Les nouveaux quartiers intègrent des zones de verdure et des parcs, comme celui de la Prillaz. En outre, la planification générale d'Estavayer-le-Lac prévoit la « ceinture verte », une voie de mobilité douce qui va relier les parcs de la ville. La Commune alloue aussi un budget annuel à l'entretien des surfaces arborisées et à la plantation de nouveaux arbres.

Appartements pour seniors et à loyers modérés

Des appartements à architecture adaptée pour les seniors ont été développés dans le quartier du Champ-de-Lune. Afin de répondre aux besoins, la Commune prévoit également des appartements pour seniors et à loyer modéré dans le quartier Gare-Casino.

Ecoles

La Commune d'Estavayer a investi plus de 60 millions de francs dans la formation et dans l'agrandissement des écoles, à Estavayer-le-Lac, Rueyres-les-Prés et Murist. Cet investissement permet d'accompagner jusqu'en 2045 l'augmentation du nombre d'élèves, sans devoir recourir à des structures provisoires.



Accueil des enfants

Le nombre de places d'accueil est réglementé par une directive cantonale. Une augmentation des places est prévue sur les sites de Rueyres-les-Prés et Murist pour la rentrée 2024-2025. Le nombre de places disponibles à Estavayer-le-Lac pourra doubler dès la mise en activité du site historique du Sacré-Cœur, si la réalité démographique l'exige.

Sports

La Commune a investi dans l'entretien des infrastructures existantes à Estavayer-le-Lac, Montbrelloz et Bussy et dans la construction d'une salle de gymnastique à Murist. Le projet d'un nouveau complexe sportif sera mis à l'enquête au Château d'eau, au sud de la ville d'Estavayer-le-Lac, durant l'été 2024.

Rives du lac

Les grands axes de la vision des Rives du Lac, achevée en 2019, seront mis en œuvre par étapes. La première concerne l'agrandissement de la plage communale, en libre accès et gratuite, prévu pour 2027. D'autres réalisations sont en cours de réflexion, comme l'agrandissement du port de la Sicel.



Mobilité

Un bus urbain a été mis en fonction en décembre 2023 pour relier les différents quartiers à la gare CFF et routière, et au lac en été. Une réflexion sur l'extension de la zone de rencontre au centre-ville a été développée et présentée au Canton. Des solutions sont à l'étude pour limiter le transit par le centre-ville.

Campus industriel

La création d'un campus industriel sur la zone Plein Sud est une étape majeure dans le développement économique de la Commune d'Estavayer, qui a vu ses emplois augmenter de 42% entre 2000 et 2020. Le changement de stratégie dans le développement de Plein Sud a donné au projet une visibilité nationale et a suscité l'intérêt d'entreprises.

Vieille ville

La vieille ville d'Estavayer-le-Lac fait l'objet de réaménagements, pour aboutir à un centre-ville accessible. La création d'un poste de délégué à l'économie locale a donné un premier élan, suivi par la mise en place d'une Commission du commerce local. Parmi les mesures implémentées figurent les marchés hebdomadaires, la rencontre des artisans et la balade photographique. La Commune souhaite aussi trouver une solution au stationnement à l'entrée de la vieille ville.



ACCUEILLIR LA CROISSANCE ET GARDER LE CONTROLE



Monsieur le Syndic, la Commune organise une soirée d'information le 3 juillet sur le développement futur d'Estavayer. Pourquoi?

Le développement d'Estavayer a fait l'objet de discussions nourries ces derniers mois. Il nous paraît essentiel de présenter à la population une vue d'ensemble sur ce développement et sur les outils dont nous disposons pour garder le contrôle. C'est un sujet large, avec de nombreuses dimensions comme la démographie, le cadre légal fédéral, cantonal et communal. Nous voulons prendre le temps de nous arrêter sur ce sujet et d'échanger avec la population.

La Commune a-t-elle manqué à son devoir d'information?

Nous voulons améliorer nos interactions avec les citoyen-nes. Nous avons jusqu'à présent concentré notre effort sur chaque dossier particulier, en matière d'aménagement du territoire ou de prestations par exemple. Nous avons toujours dûment informé le Conseil général, mais nous souhaitons aujourd'hui présenter une vue d'ensemble permettant à la population de comprendre à quoi Estavayer ressemblera demain.

Avez-vous une vision pour la Commune?

Nous inscrivons notre action dans la réalité. Et cette réalité est façonnée par deux facteurs extérieurs: d'une part la croissance démographique soutenue de notre Canton et de la Broye en général, d'autre part le cadre légal relatif à l'aménagement, qui pousse à la densification des centres régionaux. Notre ambition, c'est d'accueillir cette croissance démographique et de garder le contrôle grâce à nos instruments d'aménagement du territoire et de promotion économique afin de maintenir notre qualité de vie reconnue. A l'occasion de la révision du PAL, nous avons eu pour objectif d'accueillir 5000 personnes d'ici à 2050 et nous avons inscrit dans le plan d'aménagement local où cette croissance sera concentrée et comment nous allons la maîtriser. Ce PAL est en vigueur au moins pour les vingt prochaines années.

Dans une pétition, un nombre important de citoyen-nes estime au contraire que le développement n'est pas maîtrisé. Pouvez-vous comprendre cette impression?

Oui je peux la comprendre. Cette impression vient du fait que ce qui se construit aujourd'hui a été autorisé par les autorités il y a vingt ans et que nous discutons aujourd'hui de ce qui se construira dans vingt ou trente ans. Il est difficile pour le citoyen de tenir compte de ce temps long, on a l'impression que tout se construit en même temps. Ce n'est pas le cas. Le taux de vacances des logements locatifs très bas, 1,36% à la fin de l'année 2023, le montre : nous pouvons parler de pénurie.

Et sur la forme, comprenez-vous cette pétition?

La pétition véhicule des informations erronées. Je le regrette pour nos concitoyennes et concitoyens qui n'ont pas pu se faire un avis en toute connaissance de cause.

La pétition demande d'arrêter les nouveaux projets et de refaire les études. Possible ?

Le Plan d'aménagement local est en vigueur. Il a force de loi. Si nous revenons sur les règles que nous avons fixées et qui ont été approuvées par le Canton, les propriétaires fonciers quels qu'ils soient seront légitimes pour recourir devant la justice et obtenir des dommages et intérêts qui se chiffreront en millions. Je n'imagine pas non plus qu'une entreprise souhaite s'implanter dans une commune qui ne garantit pas la continuité du droit.



PRESENTATION DU SECTEUR DES SPORTS

Le Secteur des sports dépend du Dicastère « Formation, Sports et Cohésion sociale » dirigé par le conseiller communal Yves Blanc. L'équipe du Secteur des sports est composée d'un chef de Secteur (60%), deux collaborateurs et enseignants d'éducation physique et sportive (EPS) (70% et 90%) ainsi que d'une monitrice de natation (60%). Nous profitons de remercier M^{me} Célia Bugnon de l'investissement et du travail effectué depuis de nombreuses années comme monitrice de natation. Elle quittera la Commune à la fin de cette année scolaire, nous lui souhaitons tout le meilleur pour la suite.

Le Secteur des sports a pour mission de fournir et promouvoir des prestations sportives comme vecteur de bien-être et d'émotions pour tous. Afin d'atteindre cette mission, les tâches principales du Secteur des sports se divisent en deux grands domaines :

Le Sport pour tous :

- Promouvoir, soutenir et favoriser l'activité physique et le sport pour tous.
- Gérer de divers projets liés au sport de la Commune.
- Gérer et organiser des infrastructures sportives et du matériel de sport.

Le Sport scolaire (primaire):

- Enseigner le sport (EPS) ponctuellement dans toutes les classes du cercle scolaire d'Estavayer-Sévaz.
- Proposer une planification des compétences et des évaluations ainsi que des ressources théoriques et didactiques.
- Offrir des activités sportives variées durant le temps scolaire aux enfants comme les camps de ski, les camps de voile, le patin à glace, le paddle, le yoga, le canoë et d'autres encore.
- Etre garant des directives et mesures de sécurité liées à la pratique sportive.
- Promouvoir le sport scolaire facultatif qui a pour but d'offrir aux enfants la possibilité de pratiquer régulièrement une activité sportive gratuite.



INTERVIEW

Comment se déroule une journée d'un collaborateur du Secteur des sports ?

Les journées ne se ressemblent pas, nous travaillons principalement dans les infrastructures sportives de la Commune. Bien que l'enseignement du sport et de la natation occupe un rôle prépondérant au courant des journées, celles-ci sont également remplies par des tâches administratives, de coordination des activités et des transports, de séances liées à des projets et à la planification des cours.

Quelles sont vos tâches préférées, qu'est-ce qui vous anime dans cette profession ?

Le contact avec les enfants est de loin ce qui nous anime le plus, dans ce métier nous avons la possibilité de pouvoir participer au développement des enfants en leur proposant des situations d'apprentissage liées au sport.

Quelles sont les valeurs que vous essayez de transmettre aux enfants ?

Nous essayons de donner la possibilité aux enfants d'apprendre en bougeant tout en s'amusant; à travers le sport, beaucoup de compétences sont travaillées notamment le savoir-être qui est un domaine essentiel dans le quotidien d'un enfant.

Un message pour la population?

Le sport est un vecteur de bien-être qui est destiné à tout le monde, notre souhait serait que l'éducation physique que les enfants reçoivent à l'école éveille chez eux un intérêt pour une pratique sportive et qu'il reste ensuite actif toute leur vie.



FICHE D'IDENTITE DU SECTEUR

Conseiller communal : Yves Blanc

Dicastère : Formation, Sports et Cohésion sociale

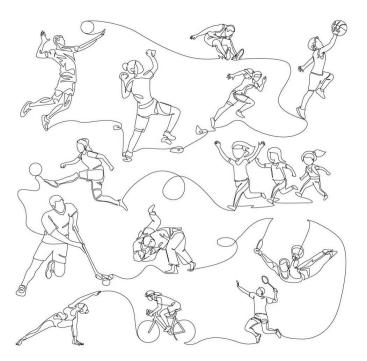
Chef de Service : Armand Villadoniga

Collaboratrices et collaborateurs:

- Julien Roy, chef de Secteur
- Thierry Stabrowski, collaborateur et enseignant EPS
- Jonas Magne, collaborateur et enseignant EPS
- Laure Prince, monitrice de natation

Adresse de contact :

Rue du Musée 11, 1470 Estavayer-le-Lac sports@estavayer.ch



SPORTS-LOISIRS 2024

Du 8 au 26 juillet 2024 auront lieu les traditionnelles semaines de Sports-Loisirs, un mélange d'activités sportives et culturelles pour les enfants de 7 à 14 ans. Il reste peut-être encore quelques places! Toutes les inscriptions se font via le site internet de la Commune, tu peux te rendre sur la page des sports et remplir le formulaire d'inscription. Fais-le au plus vite, les places sont limitées!

www.estavayer.ch/sports





APPRENDRE A FAIRE DU VELO A L'ECOLE

BIKECONTROL

Cette année 2024, du 2 au 9 septembre, les élèves de 6H et 7H du cercle scolaire d'Estavayer-Sévaz pourront profiter des ateliers Bikecontrol pour la 3^e année consécutive, ateliers qui se dérouleront durant le temps scolaire.

Mais de quoi s'agit-il au juste?

Le projet Bikecontrol a été créé par Swiss Cycling, la fédération suisse de cyclisme, dans le but d'améliorer les aptitudes techniques et l'habileté des enfants pour qu'ils se sentent plus à l'aise sur un vélo et par conséquent, plus en sécurité sur la route. Ces cours sont proposés par Swiss Cycling et dispensés par des moniteurs qualifiés pour les enfants de 6 à 16 ans dans toute la Suisse. En 2023, 100 heures de leçons étaient à disposition pour la Suisse romande et le cercle scolaire d'Estavayer-Sévaz a pu bénéficier de 12 heures de leçons, ce qui a permis de couvrir toutes les classes de 7H. Cette année 2024, les élèves de 6H et 7H pourront participer à Bikecontrol.

Durant un atelier de Bikecontrol, qui dure 1h30, les enfants apprennent à faire des virages serrés, monter et descendre des planches étroites et à lâcher une main du guidon pour indiquer la direction qu'ils souhaitent prendre en même temps qu'ils tournent la tête pour voir si une voiture arrive depuis l'arrière. Le circuit d'entraînement qui leur est proposé est également composé de passages étroits qui sensibilisent l'enfant à rouler droit et au bord de la route. En plus d'améliorer l'aisance sur le vélo, ces parcours ont aussi pour but d'encourager les jeunes à la pratique du vélo en faisant le lien avec le club régional.

RECHERCHE DE MONITEURS SPORT FAC



Cela fait un peu plus de 10 ans que le sport fac permet aux enfants du cercle scolaire primaire d'Estavayer-Sévaz de pratiquer une multitude de sports différents après l'école. Nous sommes constamment à la recherche de moniteurs qui voudraient partager ou faire découvrir leur passion!

Si cela t'intéresse, tu peux écrire à sports@estavayer.ch. Nous nous ferons un plaisir de te répondre et de t'intégrer au *pool* des moniteurs du sport fac.

ECONOMIE LOCALE

Les célèbres enquêtes de Maëlys mettent Estavayer-le-Lac à l'honneur!

La Commune est heureuse de voir Estavayer-le-Lac prendre vie dans les pages des célèbres livres pour enfants « Les enquêtes de Maëlys » de l'autrice Christine Pompéï, accompagnés des illustrations de Raphaëlle Barbanègre.

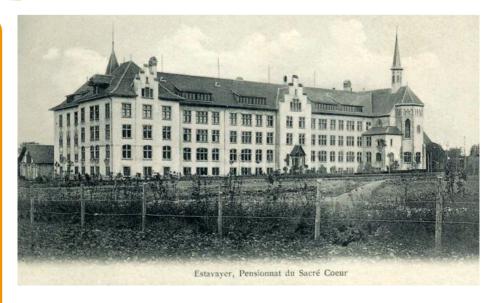


PEDIBUS

Elèves cherchent conducteur-trice(s) dès la rentrée d'août, de 1 à 4 fois par jour selon vos disponibilités : env. 8h, 11h3o, 13h3o et 15h15. Cet accompagnement est rémunéré CHF 4o.oo/h.

Merci de prendre contact avec le secrétariat des écoles à ecoles@estavayer.ch ou au 026 664 80 15.





RENOVATION DU BATIMENT HISTORIQUE DU SACRE-CŒUR

LE PASSE AU SERVICE DU FUTUR

L'année 2023 a été marquée par la validation de la plus grosse dépense jamais soumise au législatif, soit l'acceptation d'un crédit de travaux de CHF 23.4 mios pour la rénovation du bâtiment historique du Sacré-Cœur.

Les études préalables menées durant de longs mois par le bureau d'architectes, accompagné d'une délégation communale, du Service des bâtiments et de représentants du Conservatoire, ont permis d'aboutir à la dépose de la demande de permis durant le mois d'avril 2024. Aujourd'hui, l'ensemble des mandataires préparent avec enthousiasme l'ouverture du chantier, programmée à l'automne 2024.

Souhaitant mener encore plus loin l'exercice de revalorisation de cet objet centenaire, le Conseil communal a décidé de soutenir une volonté de réemploi des matériaux du bâtiment existant qui, rappelons-le, a connu de nombreuses rénovations au fil des décennies, notamment suite à l'incendie de 1911. C'est dans cet objectif qu'un micro.chantier débutera dès cet été en amont des travaux lourds à venir cet automne. De nombreux matériaux seront notamment proposés à la revente dans l'optique de leur offrir une seconde vie. Une communication plus fine sur ce sujet sera conduite par le mandataire spécialisé dès le mois d'août 2024.

Aussi, et ce dans la continuité des éléments évoqués ci-avant, nous tenons à vous informer que le chemin du Sacré-Cœur sera fermé à la circulation, hormis ayants droit et piétons, à partir du 19 août 2024 et ce jusqu'au parfait achèvement des travaux de rénovation et à l'ouverture du site à la rentrée 2027.

La Commune, ainsi que l'ensemble des intervenants, se réjouissent des nouvelles infrastructures qui seront mises à la disposition de la population au sein d'un site riche en histoire, site qui marquera un lien fort entre le passé et l'avenir.

MARCHE HEBDOMADAIRE

LES VINS DU VULLY A L'HONNEUR !

Découvrez les trésors viticoles du Vully lors du marché hebdomadaire! Rendez-vous le mercredi 3 juillet de 16h à 20h et le samedi 6 juillet de 8h à 12h, au cœur de la Grand-Rue, où six vignerons passionnés vous attendront.

Venez déguster leurs vins et laissez-vous séduire par leurs saveurs uniques!

ANIMATION JEUNESSE

PROGRAMME DE L'ETE

L'Animation jeunesse a concocté un programme de dingue pour cet été avec des excursions (camp d'été de trois jours, participation à des festivals, expéditions en pleine nature et activités en plein air, visites de musées), ainsi que des activités variées (jeux en tous genres, mini-tournois de sport, ateliers de cuisine, créations et rénovations). De plus, nous serons parfois présent-e-s à la plage ou au Centre de jeunes avec notre panoplie d'outils ludiques et notre bonne humeur, prêt-e-s à accueillir les jeunes, échanger, partager et favoriser leur inclusion. Informations: www.cjesta.com.









BESOIN D'UN COUP DE MAIN? (ADO BOULOT SYMPA) Estasympa coordonne une plateforme qui met en lien les personnes cherchant un coup de main (tondre le gazon, débarrasser un gazage, nourrir des animaux, faire

coup de main (tondre le gazon, débarrasser un garage, nourrir des animaux, faire de la peinture, nettoyer un garage, etc.) et des jeunes prêt-e-s à travailler. Rémunération par les demandeurs-euses selon l'âge.

Renseignements et contacts au 026 664 80 67 ou estasympa@estavayer.ch Suivez-nous sur https://adoboulotsympa.weebly.com/ et sur Instagram @adoboulotsympa

AGENT-E SYMPA

PROCHAINE VOLEE DE FORMATION

Estasympa est un outil d'intégration qui vise à développer le vivre ensemble et renforcer la qualité de vie au travers de nombreux projets et actions, qui vivent grâce aux agent-e-s de promotion de la qualité de vie, dits les agent-e-s sympas. Imperceptiblement, ces agent-e-s sympas tissent un réseau humain d'échanges et de partages dans la Commune.

Pour la formation, aucun prérequis particulier n'est exigé ; vous devez être âgé-e de plus de 18 ans et résider dans la Commune d'Estavayer.

Cette formation se déroule sur six rencontres cet automne :

- 13 septembre et 6 novembre (19h-22h).
- 14 septembre, 5 octobre, 2 et 16 novembre (9h-16h3o, repas pris en charge).

Plus d'informations au 026 664 80 67 ou sur www.estasympa.org/formation.html

CHALLENGE Broyard

L'Animation socioculturelle d'Estavayer a collaboré à la mise en place du Challenge broyard dans l'idée de faire découvrir aux jeunes les prestations qui leur sont destinées.

De mai à septembre, plus on participe et plus on a de chance de gagner!

Informations: www.challenge-broyard.ch

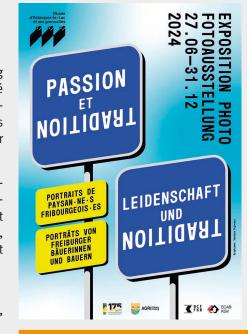
MUSEE D'ESTAVAYER-LE-LAC ET SES GRENOUILLES

En 2023, l'Union des Paysans Fribourgeois (UPF) — désormais AGRI Fribourg Freiburg — célébrait ses 175 ans. A cette occasion, quatre photographes de presse ont été invités à sillonner les terres arables du Canton pour réaliser 175 portraits d'agriculteur-rice-s. Laurent Crottet, Aldo Ellena, Charles Ellena et Alain Wicht sont ainsi partis à la rencontre des exploitant-e-s de nos régions avec pour mission de rallier, par leur reportage photographique, les producteur-rice-s et les consommateur-rice-s.

L'exposition itinérante de ces photographies investit aujourd'hui le Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles en mettant en lumière 27 exploitations broyardes. L'accrochage de ces portraits est un hommage aux travailleur-euse-s de la terre autant qu'un appel à la réflexion et à l'échange autour des enjeux sociaux, économiques, politiques et écologiques de l'agriculture contemporaine. Voir et entendre celles et ceux qui nous nourrissent, telle est ainsi l'ambition de cette exposition.

Vernissage le jeudi 27 juin à 18h

Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles, rue du Musée 13, 1470 Estavayer-le-lac, musee@estavayer.ch, 026 664 80 65, www.museedesgrenouilles.ch





THEATRE DE LA **PRILLAZ**

Ouverture de la billetterie en ligne le 3 juillet!

La Commission du théâtre de la Prillaz est heureuse de vous proposer une nouvelle saison culturelle avec 10 pièces de théâtre.

Toutes les informations sur la programmation se trouvent sur: www.estavayer.ch/theatre-prillaz.

Vous avez la possibilité de choisir vos places, commander, payer et imprimer vos billets directement en ligne sur :

www.booking-corner.com/prillaz.

Manifestations

de juillet à septembre 2024 Selon infos reçues officiellement au 10.06.2024

IUILLET

14 juin au 14 juillet EstaFoot (Fan zone) Estavaver-le-Lac 21 juin au 4 juillet Cinéma Open Air Estavayer-le-Lac 6 juillet Fête médiévale - Tour de la Molière Murist 12 et 13 juillet Esta'Swing Estavaver-le-Lac Marché staviacois 20 juillet Estavaver-le-Lac 28 iuillet Slow Up Estavayer-le-Lac 31 juillet au 3 août Estivale Estavaver-le-Lac Fête nationale 31 juillet Font, Forel, Rueyres-les-Prés, Vuissens

AOUT

1er août Fête nationale Estavayer-le-Lac, Murist 2 août 70 ans de la Jeunesse Murist 3 au 4 août 12 heures lacustres Estavaver-le-Lac 9 au 11 août **Brocante** Estavayer-le-Lac 10 août Fête du Port Estavayer-le-Lac St-Laurent 11 août Estavayer-le-Lac 17 août **Trikids** Estavayer-le-Lac **Bénichon** Estavayer-le-Lac 23 au 25 août **Pizza Party** Murist 24 août Régates C₃L Estavaver-le-Lac 24 et 25 août 30 août au 1er sept. Exposition anciens tracteurs Montbrelloz 31 août **Aubade Tattoo** Estavayer-le-Lac

Petite bénichon

Bal des Pèdzes

SEPTEMBRE

31 août

6 au 8 sept. Bénichon des campagnes Forel, Murist, Bussy, Font **Portes ouvertes Golf Club** Vuissens 7 septembre **Championnat suisse Yngling** 18 au 22 sept. Estavayer-le-Lac & Dragon 21 septembre **Challenge broyard** Estavayer-le-Lac 21 septembre Course de caisses à savon Estavayer-le-Lac 21 septembre Recrotzon Forel, Murist, Bussy, Font Recrotzon Rueyres-les-Prés 22 septembre 27 au 29 sept. Fête médiévale Estavayer-le-Lac

Vuissens

Bussy

L'AZIMUT

Découvrez la programmation de la demisaison culturelle, de septembre à décembre 2024, de la salle de spectacle « l'Azimut » sur www.l-azimut.ch.



Plus d'informations sur les activités de la Commune sur notre site Internet: estavaver.ch et sur notre page facebook.







28 septembre